



FICHE DE DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE

ENVIRONMENTAL AND HEALTH PRODUCT DECLARATION

En conformité avec la norme NF EN 15804+A2 et son complément national NF EN 15804+A2/CN

**Profilé PVC de masse surfacique comprise entre
1,20 et 2,10 kg / m², pour fonction de décoration
et d'aménagement - hors accessoires de pose**

Syndicat National de l'Extrusion Plastique



Numéro d'enregistrement : 20240638643

Date de publication : 15 juin 2024

Version : V1.0 vérifiée par tierce partie



Avertissement

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité du SNEP (producteur de la FDES) selon la norme NF EN 15804+A2 et le complément national NF EN 15804+A2/CN.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations fournies dans ce document doit au minimum être accompagnée de la référence complète de la FDES d'origine ainsi que de son producteur qui pourra remettre un exemplaire complet.

La norme EN 15804+A2 du CEN, le complément national NF EN 15804+A2/CN servent de règles de définition des catégories de produits (RCP). Cette FDES est également conforme avec les exigences de la norme ISO 14025 portant sur les déclarations environnementales de type III.

Guide de lecture

L'affichage des données d'inventaire respecte les exigences de la norme NF EN 15804+A2.

Les résultats de l'EICV sont affichés sous forme scientifique avec trois chiffres significatifs. 8,12E-03 doit être lu $8,12 \times 10^{-3}$ (écriture scientifique).

Les règles d'affichage suivantes s'appliquent :

- Lorsque le résultat de calcul de l'inventaire est nul, alors la valeur zéro est affichée (0 ou 0,00E+00)
- N/A : Non Applicable

Les unités sont précisées devant chaque flux, étant : Abréviations :

- Le kilogramme « kg », ou le gramme « g »
- Le litre « l »
- Le kilowattheure « kWh »
- Le mégajoule « MJ »
- le mètre carré « m² »
- le mètre linéaire « ml »
- Le mètre cube « m³ »
- le kilomètre « km »,
- le millimètre « mm »
- ACV : Analyse de Cycle de Vie
- DVR : Durée de Vie de Référence
- UD : Unité Déclarée
- PCI : Pouvoir Calorifique Inférieur
- PVC : Polychlorure de vinyle

Précautions d'utilisation de la FDES pour la comparaison des produits

Les FDES de produits de construction peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la norme NF EN 15804+A2.

La norme NF EN 15804+A2 définie au § 5.3 *Comparabilité des DEP* pour les produits de construction*, les conditions dans lesquelles les produits de construction peuvent être comparés, sur la base des informations fournies par la FDES :

« Par conséquent, une comparaison de la performance environnementale des produits de construction en utilisant les informations des DEP doit être basée sur l'usage des produits et leurs impacts sur le bâtiment, et doit prendre en compte la totalité du cycle de vie (tous les modules d'information). »

[SNEP] – [Profilé PVC de masse surfacique comprise entre 1,20 et 2,10 kg / m², pour fonction de décoration et d'aménagement - hors accessoires de pose] – [juin 2024]

Sommaire

1	Informations générales	4
2	Description de l'unité fonctionnelle/déclarée et du produit	6
3	Information sur la teneur en carbone biogénique	8
4	Etapes du cycle de vie	8
4.1	Etape de production, A1-A3	9
4.2	Etape de construction, A4-A5.....	9
4.3	Etape d'utilisation (exclusion des économies potentielles), B1-B7	10
4.4	Etape de fin de vie, C1-C4.....	11
4.5	Potentiel de recyclage / réutilisation / récupération D.....	12
5	Informations pour le calcul de l'analyse de cycle de vie	13
6	Résultats de l'analyse du cycle de vie	14
6.1	Impacts environnementaux de référence.....	15
6.2	Impacts environnementaux additionnels.....	16
6.3	Utilisation des ressources.....	17
6.4	Catégorie de déchets.....	18
6.5	Flux sortants	18
6.6	Résultats agrégés par étape et pour le cycle de vie	19
7	Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant l'étape d'utilisation	21
7.1	Air intérieur	21
7.2	Sol et eau.....	21
7.3	Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments	21

1 Informations générales

Nom(s) et adresse(s) du/des déclarant(s)

Syndicat National de l'Extrusion Plastique (SNEP), 11 bis rue de Milan, 75009 Paris

Le(s) site(s), le fabricant ou le groupe de fabricants ou leurs représentants pour lesquels la FDES est représentative

Les données utilisées pour l'élaboration de la FDES sont représentatives de 100% des mises sur le marché français de profilés PVC par les sites industriels des entreprises adhérentes du SNEP ayant participé à l'étude et listées ci-dessous.

Fabricants de profilés

- Aliaxis (groupe Nicoll) – site de Cholet (60)
- Grosfillex – site d'Arbent (01)
- Groupe Maine – sites de Ambrières-les-Vallées (53) et Perrignier (74)
- Lorraine-Profilés – site de Faulquemont (57)
- Profine – site de Marmoutier (67)
- Rehau – sites de Morhange (57) et Srém (PL)

Compounders

- Actiplast - FR
- Benvic - FR

Fabricants de films de plaxage

- Hornschuch- DE
- Renolit - DE

Type de FDES

FDES collective « du berceau à la tombe », avec module D. FDES de gamme, multi-sites.

Identification du produit par son nom ou par une désignation explicite ou par la / les référence(s) commerciale(s)

La FDES est représentative des profilés PVC *non plastifiés* conformes à la norme NF EN 13245, de masse surfacique comprise entre 1,20 et 2,10 kg / m² et mis sur le marché français par les entreprises mentionnées ci-dessus et respectant les conditions présentées dans le tableau ci-dessous.

Cadre de validité

Caractéristique	Valeur min	Valeur moy	Valeur max
Masse surfacique (kg/m ²)	1,20	1,86	2,10

Pour revendiquer l'appartenance à cette FDES, le cadre de validité est complété par d'autres paramètres liés à l'étape de production (valeurs confidentielles¹) :

- Quantité de PVC vierge (kg / kg de profilé) ;
- Quantité de dioxyde de titane (kg / kg de profilé) ;
- Quantité d'électricité pour l'extrusion (kWh / kg de profilé).

Le produit type étudié et décrit dans cette FDES est un produit moyen pondéré obtenu à partir des données spécifiques de chaque produit et chaque site couvert par l'échantillon. Les résultats déclarés dans la FDES sont donc celles de ce produit type, assurant une variabilité maximale inférieure à 35% sur les indicateurs témoins.

¹ Se rapprocher du déclarant pour plus d'informations.

Vérification externe indépendante effectuée selon le programme de déclaration environnementale conforme ISO 14025 (version 2006) par :

La norme NF EN 15804 du CEN [et la norme NF EN 15804+A2/CN] servent de RCP ^{a)}
Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'EN ISO 14025:2010 : <input type="checkbox"/> interne <input checked="" type="checkbox"/> externe
(Selon le cas ^{b)}) Vérification par tierce partie : Nom du vérificateur : Henri Lecouls
Numéro d'enregistrement au programme : 20240638643
Date de 1 ^{ère} publication : 15 juin 2024
Date de mise à jour (préciser si mise à jour mineure ou majeure):
Date de vérification : 15 juin 2024
Période de validité : 5 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2029
a) Règles de définition des catégories de produits b) Facultatif pour la communication entre entreprises, obligatoire pour la communication entre une entreprise et ses clients (voir l'EN ISO 14025:2010, 9.4).

Opérateur du programme

Agence Française de Normalisation (AFNOR)
11, rue Francis de Pressensé
93571 La Plaine Saint Denis Cedex – France
www.inies.fr



2 Description de l'unité fonctionnelle/déclarée et du produit

Description de l'unité fonctionnelle/déclarée

« Profilé PVC de masse surfacique comprise entre 1,20 et 2,10 kg/m² (masse surfacique retenue 1,86 kg/m²), couvrant 1 mètre carré, conforme NF EN 13245 pour fonction de décoration ou d'aménagement, installé, sur une durée de vie de référence de 25 ans - hors accessoires de pose », conformément à l'arrêté du 14 décembre 2021².

Performance principale de l'unité fonctionnelle/déclarée

Les produits sont conformes à la norme NF EN 13245 parties 1, 2 ou 3 selon l'application.

Description du produit type et de l'emballage

Les produits étudiés sont des profilés extrudés à base de polymère de polychlorure de vinyle (PVC), sous leur forme de « suspension » et complétés par des matières additionnelles : charge minérale, stabilisants, durcisseurs, dioxyde de titane, pigments, etc. Ces mélanges peuvent être gérés directement par les extrudeurs ou achetés sous forme de compounds (mélange déjà préparé). Dans certains cas, des films de plaxage sont appliqués sur les profilés PVC.

Ces profilés peuvent être alvéolaires, cellulaire ou à simple paroi. Ils peuvent être imprimés, plaxés ou teintés dans la masse.

Description de l'usage du produit (domaines d'application)

Les profilés PVC peuvent remplir diverses fonctions au sein des bâtiments et/ou des produits de construction :

- Fonction d'aménagement et/ou de décoration intérieure ;
- Fonction d'aménagement et/ou de décoration extérieure.

Dans certains cas, des accessoires de pose sont nécessaires. Ils ne sont pas considérés dans le cadre de cette FDES.

Autres caractéristiques techniques non incluses dans l'unité fonctionnelle/déclarée

N/A

Description des principaux composants du produit

Paramètre	Unité	Valeur
Masse surfacique	kg/m ²	1,86
Composants	%	PVC vierge et recyclé, sous forme de granulés ou compound Additifs : charge minérale, stabilisants, durcisseurs, dioxyde de titane, pigments, fibres de verre, film de plaxage, impression
Taux d'intégration de PVC recyclé	%	8,3%
Emballages de distribution	kg/UD	0,133
Film PE	kg/UD	1,22E-02

² Arrêté du 14 décembre 2021 relatif à la déclaration environnementale des produits destinés à un usage dans les ouvrages de bâtiment et à la déclaration environnementale des produits utilisée pour le calcul de la performance environnementale des bâtiments

Paramètre	Unité	Valeur
Housse PE	kg/UD	1,81E-02
Adhésif double face	kg/UD	4,77E-05
Adhésif PE	kg/UD	4,71E-05
affiche papier	kg/UD	9,86E-04
Palette bois	kg/UD	5,66E-02
Emballage carton	kg/UD	4,51E-02
Taux de chute des profilés lors de l'installation (A5)	%	6%

Precision concernant les substances de la liste candidate selon le règlement REACH (si >0,1% en masse)

Le produit ne contient aucune substance de la liste candidate selon le règlement REACH à plus de 0,1% en masse.

Preuves d'aptitude à l'usage

Se référer à la norme NF EN 13245 Profilés en poly(chlorure de vinyle) non plastifié (PVC-U) pour applications dans le bâtiment (parties 1, 2 ou 3 selon application).

Circuit de distribution (BtoB ou BtoC)

BtoB (et plus rarement BtoC)

Description de la durée de vie de référence

Les industriels participants à l'étude garantissent leurs produits sur une durée de 25 ou 30 ans. Des FDES de produits similaires publiées sur la base INIES retiennent également une DVR de 25 ou 30 ans. 25 ans est la valeur retenue dans le cadre de cette FDES.

Un entretien régulier est considéré pendant la phase de vie en œuvre.

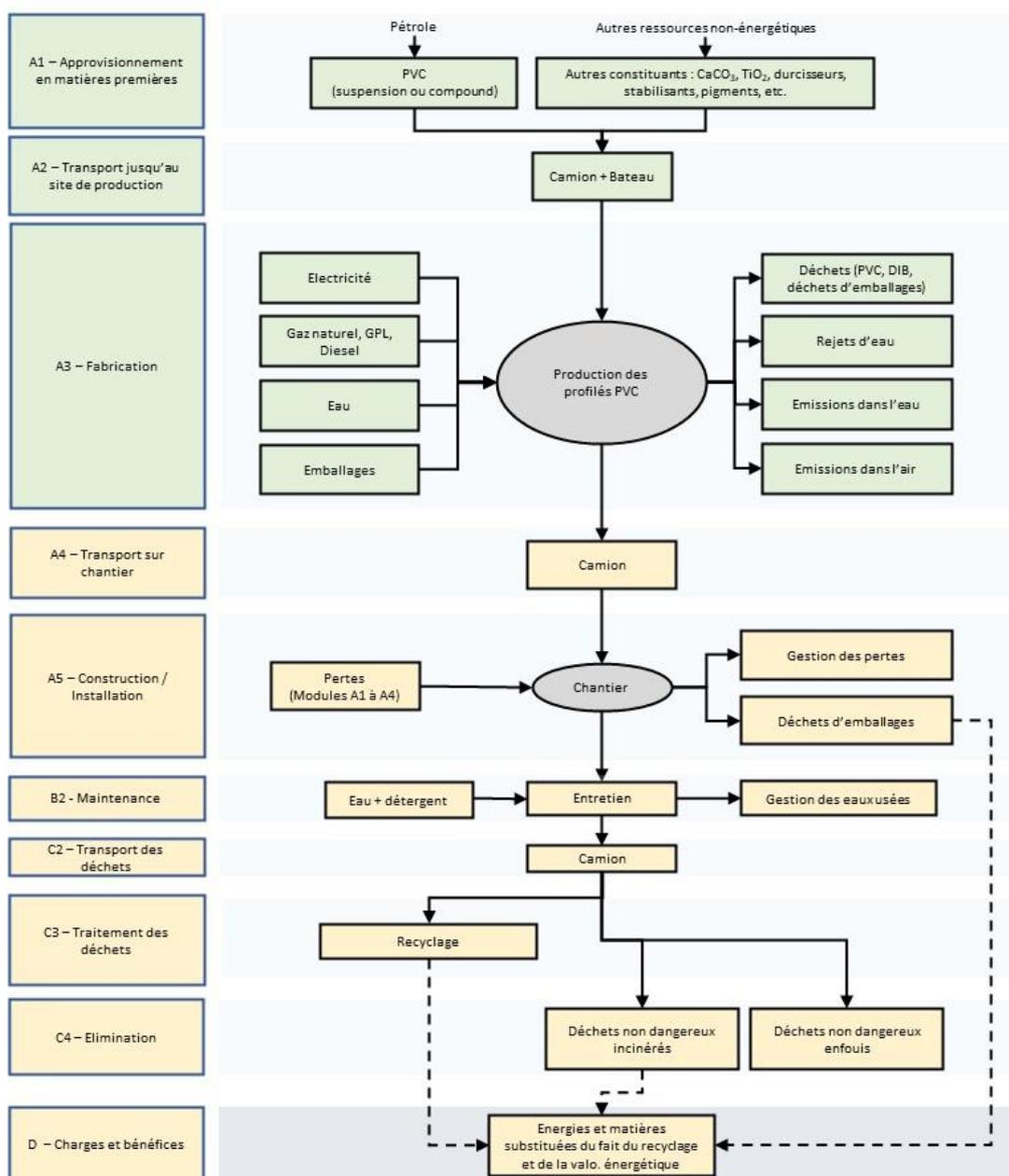
Paramètre	Unité	Valeur
Durée de vie de référence	années	25
Propriétés déclarées du produit (à la sortie de l'usine)	-	Conforme aux exigences de la norme NF EN 13245 parties 1, ou 2 ou 3 selon l'usage ou les prescriptions du fabricant
Paramètres théoriques d'application (s'ils sont imposés par le fabricant), y compris les références aux exigences appropriés et les codes d'application)	-	Application selon les instructions du fabricant ou de l'avis technique si le produit ou système en bénéficie.
Qualité présumée des travaux	-	Les produits s'ils sont installés selon les instructions du fabricant peuvent être utilisés à l'extérieur ou à l'intérieur du bâtiment selon l'usage prévu
Environnement intérieur (pour les produits en intérieur)	-	Les profilés pour usages extérieurs font l'objet d'essais de vieillissement selon la norme NF EN 13245 partie 1, ou 2 ou 3 ou l'avis technique si le produit ou système en bénéficie
Environnement extérieur (pour les produits en extérieur)	-	La norme NF EN 13245 partie 1, ou 3 définit les caractéristiques et méthodes correspondantes à la nature de l'exposition éventuellement précisée en fonction de l'usage
Conditions d'utilisation	-	Les conditions d'utilisation sont précisées par le fabricant
Scénario d'entretien pour la maintenance	-	Lavage à l'eau froide tous les deux mois avec détergent

3 Information sur la teneur en carbone biogénique

Teneur en carbone biogénique	Unité	Valeur
Teneur en carbone biogénique du produit (à la sortie de l'usine)	kg C/UD	0
Teneur en carbone biogénique des emballages (à la sortie de l'usine)	kg C/UD	4,38E-02

4 Etapes du cycle de vie

Toutes les étapes de production (A1 à A3), de construction (A4 à A5), de vie en œuvre (B1 à B7), de fin de vie (C1 à C4) ainsi que le module D ont été considérées dans cette étude. Les frontières du système respectent les limites imposées par la norme NF EN 15804+A2 et son complément national NF EN 15804+A2/CN. Les étapes du cycle de vie du produit sont illustrées dans le diagramme ci-après.



[SNEP] – [Profilé PVC de masse surfacique comprise entre 1,20 et 2,10 kg / m², pour fonction de décoration et d'aménagement - hors accessoires de pose] – [juin 2024]

La présente FDES couvre l'ensemble des étapes du cycle de vie du produit « du berceau à la tombe », les étapes et modules suivants définis dans la norme NF EN 15804+A2 sont donc pris en compte :

Description des frontières du système (X = inclus dans l'ACV; MND = module non déclaré)														
Etape de production	Etape du processus de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie			Bénéfices et charges au-delà des frontières du système	
	Transport	Processus de construction installation	Utilisation	Maintenance	Réparation	Remplacement	Réhabilitation	Utilisation de l'énergie durant l'étape d'utilisation	Utilisation de l'eau durant l'étape d'utilisation	Démolition/Déconstruction	Transport	Traitement des déchets		Elimination
A1-A3	A4	A5	B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7	C1	C2	C3	C4	D
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

4.1 Etape de production, A1-A3

Les modules A1 à A3 intègrent :

- l'extraction et la transformation préliminaire des matières premières :
 - PVC suspension, obtenu à partir du steam cracking de l'éthylène, de l'électrolyse du dichlore et polymérisé en suspension ;
 - PVC recyclé, obtenu à partir de procédés de recyclage mécanique ;
 - autres matières mentionnées au Tableau page 6 ;
 - la production des compounds et/ou des films de plaxage par les compounders et fabricants de films de plaxage respectivement ;
- leur transport jusqu'au sites de production des fabricants de profilés (en France et en Pologne) ;
- la production des profilés PVC par extrusion :
 - les consommations d'énergie et d'eau ;
 - les émissions dans l'air et dans les eaux usées ;
 - la gestion des déchets de production ;
 - la production des matériaux d'emballages des produits finis.

Les données collectées relatives à la fabrication des produits sont représentatives de de l'année 2022.

4.2 Etape de construction, A4-A5

Les produits sont transportés vers les clients puis au chantier par camion.

Des pertes à la mise en œuvre sont prises en compte durant l'installation. Aucun accessoire de pose ou intrant énergétique n'est en revanche comptabilisé.

La fin de vie des emballages des produits est également considérée, selon les données par défaut INIES, ELYS Conseil, 2024³.

³ INIES, ELYS Conseil, 2024. Guide de bonnes pratiques et établissement de valeurs par défaut pour la fin de vie des emballages dans les FDES. Version 1 - mai 2024.

4.2.1 Transport jusqu'au chantier (si applicable)

Information du scénario	Unité	Valeur
Type de véhicule utilisé pour le transport, par exemple camion sur longue distance, bateau, etc.	-	Camion 16-32t, EURO6 (ecoinvent)
Distance	Km	903 km par camion jusqu'au client 200 km en camion jusqu'au chantier
Utilisation de la capacité (incluant les retours à vide)	-	37% environ, selon les conditions de transport représentatives fournies par ecoinvent.
Masse volumique en vrac des produits transportés	kg/m ³	Sans objet
Coefficient d'utilisation de la capacité volumique (coefficient : =1 ou <1 ou ≥1 pour les produits comprimés ou emboîtés)		Coefficient : ≥ 1

4.2.2 Installation dans le bâtiment (si applicable)

Information du scénario	Unité	Valeur																				
Intrants auxiliaires pour l'installation (spécifiés par matériau)	kg ou autres unités selon le cas/UD	Non considérés																				
Utilisation d'eau	m ³ /UD	Sans objet																				
Utilisation d'autres ressources	kg/UD	Sans objet																				
Description quantitative du type d'énergie (mélange régional) et consommation durant le processus d'installation	kWh ou MJ/UD	Non considéré.																				
Déchets de matières sur le site de construction avant le traitement des déchets générés par l'installation du produit (spécifiés par type)	g/UD	Déchets de produits : 112 g/m ² Déchets d'emballages : <ul style="list-style-type: none"> • Emballages en PE : 30,4 g/m² • Emballages en papier carton : 46,0 g/m² • Emballages palette bois : 56,6 g/m² 																				
Matières sortantes (spécifiées par type) produites par le traitement des déchets sur le site de construction, par exemple collecte en vue du recyclage, de la récupération d'énergie, de l'élimination (spécifiées par voie)	%	Déchets de produits : 100% enfouissement Déchets d'emballages ³ : <table border="1" style="margin-left: 20px;"> <thead> <tr> <th></th> <th></th> <th>% valorisation matière</th> <th>% Valorisation énergétique</th> <th>% enfouissement</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Emballage PE</td> <td>%</td> <td>26%</td> <td>48%</td> <td>26%</td> </tr> <tr> <td>Emballage Papier Carton</td> <td>%</td> <td>88%</td> <td>5%</td> <td>7%</td> </tr> <tr> <td>Emballage bois</td> <td>%</td> <td>38%</td> <td>20%</td> <td>42%</td> </tr> </tbody> </table>			% valorisation matière	% Valorisation énergétique	% enfouissement	Emballage PE	%	26%	48%	26%	Emballage Papier Carton	%	88%	5%	7%	Emballage bois	%	38%	20%	42%
		% valorisation matière	% Valorisation énergétique	% enfouissement																		
Emballage PE	%	26%	48%	26%																		
Emballage Papier Carton	%	88%	5%	7%																		
Emballage bois	%	38%	20%	42%																		
Emissions directes dans l'air ambiant, le sol et l'eau	kg/UD	Sans objet																				

4.3 Etape d'utilisation (exclusion des économies potentielles), B1-B7

4.3.1 Description de l'étape

Module B2 : On considère un entretien régulier avec l'utilisation d'eau froide et de détergent. Aucune autre activité n'est considérée durant la vie en œuvre du produit.

[SNEP] – [Profilé PVC de masse surfacique comprise entre 1,20 et 2,10 kg / m², pour fonction de décoration et d'aménagement - hors accessoires de pose] – [juin 2024]

Maintenance

Information du scénario	Unité	Valeur
B2 Maintenance		
Processus de maintenance	-	Nettoyage régulier à l'eau froide savonneuse.
Cycle de maintenance	cycles/année ou DVR	Tous les deux mois
Intrants auxiliaires pour la maintenance (exemple : produits de nettoyages à spécifier etc.)	kg/cycle	1 g de détergent par m ² /cycle, soit 0,15 kg sur la DVR
Déchets de produits provenant de la maintenance (spécifier les matériaux)	kg/UD	L'eau et le détergent utilisés pour le nettoyage sont traités en station d'épuration
Consommation nette d'eau douce pendant la maintenance	m ³ /UD	0,2 L d'eau par m ² /cycle soit 30 L d'eau sur la DVR.
Intrants énergétiques pendant la maintenance (exemple : nettoyage par aspiration, type de vecteur énergétique par exemple électricité et quantité, si applicable et pertinent)	kWh/UD	Sans objet

4.4 Etape de fin de vie, C1-C4

Cette étape inclut les différents modules de fin de vie suivants : C1 Déconstruction (impact nul), C2 transport jusqu'au traitement des déchets, C3 traitement des déchets et C4 élimination.

Le scénario de fin de vie du PVC est considéré à partir de l'étude ADEME de préfiguration de la REP pour les déchets du bâtiment⁴. Il y est considéré 17% de valorisation matière, 9% d'incinération (avec valorisation énergétique) et 74% d'élimination (enfouissement).

Description des scénarios et des informations techniques supplémentaires :

- C2 : Transport jusqu'au traitement des déchets
- C3 : tri et broyage des déchets PVC avant sortie du statut de déchet
- C4 : Elimination : Elimination par incinération ou par enfouissement dans une Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux – ISDND

Processus	Unité	Valeur/Description
Processus de collecte spécifié par type	kg/UD	0 kg collecté individuellement
	kg/UD	1,86 kg collectés avec des déchets de construction mélangés
Système de récupération spécifié par type	kg/UD	0 destiné à la réutilisation
	kg/UD	0,316 kg destiné au recyclage
	kg/UD	0 destiné à la récupération d'énergie
Elimination spécifiée par type	kg/UD	1,38 kg de matériaux destinés à l'enfouissement 0,167 kg de matériaux destinés à l'incinération

⁴ ADEME, TERRA, TBC Innovations, ELCIMAÏ Environnement, Au-Dev-Ant, E. Parola. 2021. Etude de préfiguration de la filière REP Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment. 29 pages.

Processus	Unité	Valeur/Description
Hypothèses pour l'élaboration de scénarios (par exemple transport)	Unités appropriées	50 km par camion jusqu'au centre de d'élimination ou de traitement

4.5 Potentiel de recyclage / réutilisation / récupération D

- Description de l'étape : production des matières secondaires et d'énergies issues de l'incinération et du recyclage des déchets PVC d'une part, et des déchets d'emballage valorisés d'autre part.
- Etapes et/ou entrants sortants pris en compte :

Matières	Recyclage			Valorisation énergétique		
	Processus de recyclage au-delà des frontières du système kg/UD	Matières /matériaux économisés	Quantités associées kg/UD	Processus de valorisation énergétique au-delà des frontières du système kg/UD	Energie électrique économisée MJ/UD	Energie thermique économisée MJ/UD
PVC régénéré	1,61E-01	granulés PVC vierges susp.	1,61E-01	1,67E-01	1,99E-01	1,54E+00

Les valeurs correspondantes pour les emballages valorisés ne sont pas indiquées ici par souci de concision. Se référer aux déchets d'emballage indiqués en page 10 et aux calculs de flux sortants indiqués dans le document INIES / ELYS sur la fin de vie des emballages³.

5 Informations pour le calcul de l'analyse de cycle de vie

RCP utilisé	Norme NF EN 15804+A2 et son complément national NF EN 15804+A2/CN												
Frontières du système	<p>Le système considéré couvre l'ensemble des étapes du cycle de vie des profilés PVC « du berceau à la tombe », avec module D.</p> <p>Conformément à ces normes et au critère de coupure, les flux suivants ont été omis du système :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le nettoyage des sites de production, • Le département administratif et le transport des employés, • La fabrication de l'outil de production et des systèmes de transport (infrastructures), • Les émissions à long terme (au-delà de 100 ans, et qui concernent majoritairement les émissions liées aux processus d'enfouissement des déchets). 												
Allocations	Sans objet (pas de coproduits). Une affectation massique a été réalisée au niveau des sites de production des profilés.												
Critères de coupures	Aucun critère de coupure n'a été appliqué dans la présente étude.												
Représentativité géographique et représentativité temporelle des données primaires et secondaire	<table border="1"> <tr> <td>Géographique</td> <td>Cette FDES est représentative des profilés PVC de 1,20 à 2,10 kg/m² conformes à la norme NF EN 13245 pour fonction d'aménagement ou de décoration fabriqués en France et en Pologne pour mise sur le marché français</td> </tr> <tr> <td>Technologique</td> <td>Cette FDES est représentative des profilés PVC de 1,20 à 2,10 kg/m² conformes à la norme NF EN 13245 pour fonction d'aménagement ou de décoration mis sur le marché français selon les technologies employées de façon homogène par les industriels listés page 4.</td> </tr> <tr> <td>Temporelle</td> <td>Cette FDES est représentative d'une production en 2022</td> </tr> <tr> <td>Variabilité</td> <td>Voir ci-après</td> </tr> </table> <ul style="list-style-type: none"> • Base de données secondaires : Ecoinvent 3.9.1 (2022) • ICV du PVC recyclé : donnée SRP, France, recyclage mécanique, 2024 • Les mix résiduels français (83 g CO₂ eq/kWh) et polonais (1 080 g CO₂ eq/kWh) sont considérés d'après les données AIB 2022⁵. Pour un des sites de fabrication en France, le mix électrique spécifique du fournisseur (18,6 g CO₂ eq/kWh) avec garanties d'origine est considéré. • Fin de vie et module D des emballages : données INIES / ELYS, 2024³ <table border="1"> <tr> <td></td> <td>Représentativité temporelle, géographique et technologique.</td> </tr> <tr> <td>Données spécifiques</td> <td>68 % de notation « très bonne » 32 % de notation "bonne"</td> </tr> </table>	Géographique	Cette FDES est représentative des profilés PVC de 1,20 à 2,10 kg/m ² conformes à la norme NF EN 13245 pour fonction d'aménagement ou de décoration fabriqués en France et en Pologne pour mise sur le marché français	Technologique	Cette FDES est représentative des profilés PVC de 1,20 à 2,10 kg/m ² conformes à la norme NF EN 13245 pour fonction d'aménagement ou de décoration mis sur le marché français selon les technologies employées de façon homogène par les industriels listés page 4.	Temporelle	Cette FDES est représentative d'une production en 2022	Variabilité	Voir ci-après		Représentativité temporelle, géographique et technologique.	Données spécifiques	68 % de notation « très bonne » 32 % de notation "bonne"
Géographique	Cette FDES est représentative des profilés PVC de 1,20 à 2,10 kg/m ² conformes à la norme NF EN 13245 pour fonction d'aménagement ou de décoration fabriqués en France et en Pologne pour mise sur le marché français												
Technologique	Cette FDES est représentative des profilés PVC de 1,20 à 2,10 kg/m ² conformes à la norme NF EN 13245 pour fonction d'aménagement ou de décoration mis sur le marché français selon les technologies employées de façon homogène par les industriels listés page 4.												
Temporelle	Cette FDES est représentative d'une production en 2022												
Variabilité	Voir ci-après												
	Représentativité temporelle, géographique et technologique.												
Données spécifiques	68 % de notation « très bonne » 32 % de notation "bonne"												

⁵ AIB. European Residual Mixes. V1.0, juin 2023. Dernier accès mai 2024 via : https://www.aib-net.org/sites/default/files/assets/facts/residual-mix/2022/AIB_2022_Residual_Mix_Results_inclAnnex.pdf

	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="692 266 855 400">Données génériques</td> <td data-bbox="855 266 1262 400"> 26 % de notation « très bonne » 66 % de notation « bonne » 6% de notation « moyenne » 3% de notation « mauvaise » </td> </tr> </table>	Données génériques	26 % de notation « très bonne » 66 % de notation « bonne » 6% de notation « moyenne » 3% de notation « mauvaise »
Données génériques	26 % de notation « très bonne » 66 % de notation « bonne » 6% de notation « moyenne » 3% de notation « mauvaise »		
Variabilité (pour les FDES non spécifiques, c'est-à-dire FDES collective, de gamme, mono-site)	<p>La déclaration étant de type « collective » et « de gamme », un cadre de validité a été établi conformément à la norme NF EN 15804+A2/CN. Les variations observées sur les paramètres sensibles conduisent à des écarts sur les indicateurs d'impacts environnementaux témoins permettant, conformément à l'annexe O du complément national NF EN 15804+A2/CN, de déclarer les valeurs moyennes des impacts environnementaux.</p> <p>Lorsque les paramètres sensibles du cadre de validité sont fixés à leurs valeurs maximales, les indicateurs environnementaux témoins prennent les valeurs suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Changement climatique total : -39,0% à +34,96% soit 3,9 à 8,1 kg CO₂ eq/UD • Utilisation d'énergie primaire non renouvelable totale : -47% à +30% soit 71 à 172 MJ/UD • Déchets non dangereux éliminés : -44,8% à +21% soit 2,7 à 5,6 kg/UD 		

6 Résultats de l'analyse du cycle de vie

Ci-après, les tableaux qui synthétisent les résultats de l'ACV.

En raison des arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des arrondis.

MND : Module Non Déclaré

Pour les indicateurs énergétiques utilisés en tant que matière première : une valeur négative correspond au changement d'utilisation passant de matières premières à combustibles (en cas d'incinération par exemple).

Application de l'Annexe M de la NF EN 15804+A2/CN.

Exonérations de responsabilité pour la déclaration des indicateurs d'impacts environnementaux de référence et additionnels :

- Rayonnements ionisants, santé humaine. Cette catégorie d'impact concerne principalement l'impact éventuel sur la santé humaine des rayonnements ionisants à faible dose du cycle des combustibles nucléaires. Elle ne prend pas en compte les conséquences d'éventuels accidents nucléaires, d'une exposition professionnelle ou de l'élimination de déchets radioactifs dans des installations souterraines. Les rayonnements ionisants potentiels provenant du sol, du radon et de certains matériaux de construction ne sont pas non plus mesurés par cet indicateur.
- Écotoxicité (eaux douces) ; Toxicité humaine, effets cancérigènes ; Toxicité humaine, effets non cancérigènes ; Impacts liés à l'occupation des sols/Qualité du sol ; Épuisement des ressources abiotiques - minéraux et métaux ; Épuisement des ressources abiotiques – combustibles fossiles ; Besoin en eau : les résultats de ces indicateurs d'impacts environnementaux doivent être utilisés avec prudence car les incertitudes de ces résultats sont élevées ou car l'expérience liée à ces indicateurs est limitée.

6.1 Impacts environnementaux de référence

INDICATEURS d'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE REFERENCE															
Impacts environnementaux	Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Changement climatique - total kg CO2 eq/UF ou UD	3,84E+00	4,07E-01	4,79E-01	0	7,19E-01	0	0	0	0	0	0	1,72E-02	1,32E-03	4,86E-01	-3,82E-01
Changement climatique – combustibles fossiles kg CO2 equiv/UF ou UD	3,91E+00	4,06E-01	3,15E-01	0	4,96E-01	0	0	0	0	0	0	1,72E-02	1,29E-03	4,85E-01	-3,78E-01
Changement climatique - biogénique kg CO2 equiv/UF ou UD	-1,01E-01	3,72E-04	1,62E-01	0	6,42E-02	0	0	0	0	0	0	1,57E-05	3,35E-05	8,64E-04	-4,44E-03
Changement climatique – occupation des sols et transformation de l'occupation des sols kg CO2 equiv/UF ou UD	2,36E-02	2,01E-04	1,43E-03	0	1,59E-01	0	0	0	0	0	0	8,48E-06	4,40E-07	1,96E-04	-1,40E-04
Appauvrissement de la couche d'ozone kg de CFC 11 equiv /UF ou UD	1,52E-06	8,84E-09	9,20E-08	0	5,16E-09	0	0	0	0	0	0	3,74E-10	5,70E-11	5,80E-08	-1,37E-07
Acidification mole de H+ equiv /UF ou UD	2,06E-02	8,88E-04	1,35E-03	0	3,06E-03	0	0	0	0	0	0	3,76E-05	4,79E-06	7,30E-04	-1,05E-03
Eutrophisation aquatique, eaux douces kg de P equiv /UF ou UD	1,56E-04	3,30E-06	9,61E-06	0	1,30E-04	0	0	0	0	0	0	1,40E-07	2,04E-08	5,81E-06	-1,00E-05
Eutrophisation aquatique marine kg de N equiv /UF ou UD	3,31E-03	2,19E-04	2,41E-04	0	2,30E-03	0	0	0	0	0	0	9,25E-06	1,09E-06	2,02E-04	-1,90E-04
Eutrophisation terrestre mole de N equiv /UF ou UD	3,26E-02	2,28E-03	2,37E-03	0	8,96E-03	0	0	0	0	0	0	9,63E-05	1,12E-05	1,92E-03	-2,13E-03
Formation d'ozone photochimique kg de NMCOV equiv/UF ou UD	1,43E-02	1,38E-03	1,01E-03	0	2,95E-03	0	0	0	0	0	0	5,83E-05	3,96E-06	6,28E-04	-9,57E-04
Epuisement des ressources abiotiques (minéraux & métaux) kg Sb equiv/UF ou UD	4,28E-05	1,33E-06	2,66E-06	0	4,01E-06	0	0	0	0	0	0	5,62E-08	9,89E-09	9,52E-07	-2,78E-06
Epuisement des ressources abiotiques (combustibles fossiles) MJ/UF ou UD	1,05E+02	5,77E+00	6,74E+00	0	9,59E+00	0	0	0	0	0	0	2,44E-01	2,10E-01	1,68E+00	-8,54E+00
Besoin en eau m3 de privation equiv dans le monde /UF ou UD	5,19E+00	2,38E-02	3,14E-01	0	6,22E-01	0	0	0	0	0	0	1,01E-03	3,58E-04	9,58E-02	-4,07E-01

[SNEP] – [Profilé PVC de masse surfacique comprise entre 1,20 et 2,10 kg / m², pour fonction de décoration et d'aménagement - hors accessoires de pose] – [juin 2024]

6.2 Impacts environnementaux additionnels

INDICATEURS d'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ADDITIONNELS															
Impacts environnementaux additionnels	Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Emissions de particules fines Indice de maladies /UF ou UD	1,64E-07	3,01E-08	1,26E-08	0	3,43E-08	0	0	0	0	0	0	1,28E-09	2,60E-11	7,87E-09	-8,83E-09
Rayonnements ionisants (santé humaine) kBq de U235 equiv /UF ou UD	2,97E-01	2,92E-03	1,84E-02	0	1,10E-02	0	0	0	0	0	0	1,24E-04	2,09E-03	5,30E-03	-1,39E-02
Ecotoxicité (eaux douces) CTUe /UF ou UD	2,49E+01	2,85E+00	2,40E+00	0	2,30E+01	0	0	0	0	0	0	1,21E-01	5,60E-03	2,93E+01	-1,19E+00
Toxicité humaine, effets cancérigènes CTUh /UF ou UD	2,64E-09	1,85E-10	1,88E-10	0	1,11E-09	0	0	0	0	0	0	7,83E-12	7,13E-13	1,38E-10	-1,57E-10
Toxicité humaine, effets non cancérigènes CTUh /UF ou UD	6,20E-08	4,09E-09	5,04E-09	0	9,90E-09	0	0	0	0	0	0	1,73E-10	1,64E-11	2,60E-09	-4,13E-09
Impacts liés à l'occupation des sols / Qualité des sols Sans dimension /UF ou UD	2,18E+01	3,49E+00	1,61E+00	0	1,71E+01	0	0	0	0	0	0	1,48E-01	6,97E-03	1,16E+00	-1,99E+00

[SNEP] – [Profilé PVC de masse surfacique comprise entre 1,20 et 2,10 kg / m², pour fonction de décoration et d'aménagement - hors accessoires de pose] – [juin 2024]

6.3 Utilisation des ressources

UTILISATION DES RESSOURCES															
Utilisation des ressources	Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières MJ/UF ou UD	7,16E+00	9,07E-02	8,96E-01	0	5,74E+00	0	0	0	0	0	0	3,84E-03	4,94E-03	1,81E-01	-5,25E-01
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières MJ/UF ou UD	1,60E+00	0,00E+00	-1,27E+00	0	0,00E+00	0	0	0	0	0	0	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-1,47E-01
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ/UF ou UD	8,76E+00	9,07E-02	-3,70E-01	0	5,74E+00	0	0	0	0	0	0	3,84E-03	4,94E-03	1,81E-01	-6,72E-01
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières MJ/UF ou UD	7,65E+01	5,77E+00	5,64E+00	0	9,82E+00	0	0	0	0	0	0	2,44E-01	5,59E+00	4,53E+00	-5,45E+00
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières MJ/UF ou UD	2,84E+01	0,00E+00	7,82E-01	0	0,00E+00	0	0	0	0	0	0	0,00E+00	-5,38E+00	-2,85E+00	-2,85E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ/UF ou UD	1,05E+02	5,77E+00	6,42E+00	0	9,82E+00	0	0	0	0	0	0	2,44E-01	2,10E-01	1,69E+00	-8,30E+00
Utilisation de matière secondaire kg/UF ou UD	1,55E-01	0,00E+00	9,30E-03	0	0,00E+00	0	0	0	0	0	0	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,92E-02
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables MJ/UF ou UD	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0	0,00E+00	0	0	0	0	0	0	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables MJ/UF ou UD	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0	0,00E+00	0	0	0	0	0	0	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation nette d'eau douce m3/UF ou UD	5,86E-02	8,31E-04	3,62E-03	0	2,87E-02	0	0	0	0	0	0	3,51E-05	4,68E-05	2,94E-03	-3,10E-03

[SNEP] – [Profilé PVC de masse surfacique comprise entre 1,20 et 2,10 kg / m², pour fonction de décoration et d'aménagement - hors accessoires de pose] – [juin 2024]

6.4 Catégorie de déchets

CATEGORIE DE DECHETS															
Catégorie de déchets	Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie			D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système	
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets		C4 Elimination
Déchets dangereux éliminés kg/UF ou UD	1,92E-01	5,57E-03	1,26E-02	0	3,42E-02	0	0	0	0	0	0	2,35E-04	6,63E-05	2,10E-02	-8,49E-03
Déchets non dangereux éliminés kg/UF ou UD	2,30E+00	3,33E-01	2,88E-01	0	2,76E-01	0	0	0	0	0	0	1,41E-02	6,38E-04	1,47E+00	-6,24E-02
Déchets radioactifs éliminés kg/UF ou UD	3,07E-04	1,90E-06	1,90E-05	0	7,60E-06	0	0	0	0	0	0	8,02E-08	2,76E-06	3,69E-06	-1,19E-05

6.5 Flux sortants

FLUX SORTANTS															
Flux sortants	Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie			D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système	
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets		C4 Elimination
Composants destinés à la réutilisation kg/UF ou UD	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0	0,00E+00	0	0	0	0	0	0	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés au recyclage kg/UF ou UD	7,41E-02	0,00E+00	7,76E-02	0	0,00E+00	0	0	0	0	0	0	0,00E+00	3,16E-01	0,00E+00	-2,44E-02
Matériaux destinés à la récupération d'énergie kg/UF ou UD	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0	0,00E+00	0	0	0	0	0	0	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie Electrique fournie à l'extérieur MJ/UF ou UD	0,00E+00	0,00E+00	5,58E-02	0	0,00E+00	0	0	0	0	0	0	0,00E+00	0,00E+00	7,97E-01	-1,14E-02
Energie Vapeur fournie à l'extérieur MJ/UF ou UD	0,00E+00	0,00E+00	6,34E-01	0	0,00E+00	0	0	0	0	0	0	0,00E+00	0,00E+00	4,94E+00	-2,96E-01
Energie gaz et process fournie à l'extérieur MJ/UF ou UD	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0	0,00E+00	0	0	0	0	0	0	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

[SNEP] – [Profilé PVC de masse surfacique comprise entre 1,20 et 2,10 kg / m², pour fonction de décoration et d'aménagement - hors accessoires de pose] – [juin 2024]

6.6 Résultats agrégés par étape et pour le cycle de vie

Impacts/Flux	Etape de production	Etape de construction	Etape d'utilisation	Etape de fin de vie	Total cycle de vie	D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
Indicateurs d'impacts environnementaux de référence						
Changement climatique - total <i>kg CO2 eq/UD</i>	3,84E+00	8,85E-01	7,19E-01	5,05E-01	5,95E+00	-3,82E-01
Changement climatique – combustibles fossiles <i>kg CO2 equiv/UD</i>	3,91E+00	7,22E-01	4,96E-01	5,04E-01	5,64E+00	-3,78E-01
Changement climatique - biogénique <i>kg CO2 equiv/UD</i>	-1,01E-01	1,62E-01	6,42E-02	9,13E-04	1,26E-01	-4,44E-03
Changement climatique – occupation des sols et transformation de l'occupation des sols <i>kg CO2 equiv/UD</i>	2,36E-02	1,63E-03	1,59E-01	2,05E-04	1,85E-01	-1,40E-04
Appauvrissement de la couche d'ozone <i>kg de CFC 11 equiv / UD</i>	1,52E-06	1,01E-07	5,16E-09	5,84E-08	1,68E-06	-1,37E-07
Acidification <i>mole de H+ equiv / UD</i>	2,06E-02	2,24E-03	3,06E-03	7,72E-04	2,66E-02	-1,05E-03
Eutrophisation aquatique, eaux douces <i>kg de P equiv / UD</i>	1,56E-04	1,29E-05	1,30E-04	5,97E-06	3,05E-04	-1,00E-05
Eutrophisation aquatique marine <i>kg de N equiv / UD</i>	3,31E-03	4,60E-04	2,30E-03	2,12E-04	6,28E-03	-1,90E-04
Eutrophisation terrestre <i>mole de N equiv / UD</i>	3,26E-02	4,65E-03	8,96E-03	2,03E-03	4,82E-02	-2,13E-03
Formation d'ozone photochimique <i>kg de NMCOV equiv/UD</i>	1,43E-02	2,39E-03	2,95E-03	6,91E-04	2,03E-02	-9,57E-04
Epuisement des ressources abiotiques (minéraux & métaux) <i>kg Sb equiv/UD</i>	4,28E-05	3,99E-06	4,01E-06	1,02E-06	5,18E-05	-2,78E-06
Epuisement des ressources abiotiques (combustibles fossiles) <i>MJ/UD</i>	1,05E+02	1,25E+01	9,59E+00	2,14E+00	1,29E+02	-8,54E+00
Besoin en eau <i>m3 de privation equiv dans le monde / UD</i>	5,19E+00	3,37E-01	6,22E-01	9,72E-02	6,25E+00	-4,07E-01
Indicateurs d'impacts environnementaux additionnels						
Emissions de particules fines <i>Indice de maladies / UD</i>	1,64E-07	4,27E-08	3,43E-08	9,17E-09	2,50E-07	-8,83E-09
Rayonnements ionisants (santé humaine) <i>kBq de U235 equiv / UD</i>	2,97E-01	2,13E-02	1,10E-02	7,52E-03	3,37E-01	-1,39E-02
Ecotoxicité (eaux douces) <i>CTUe / UD</i>	2,49E+01	5,25E+00	2,30E+01	2,95E+01	8,26E+01	-1,19E+00
Toxicité humaine, effets cancérigènes <i>CTUh / UD</i>	2,64E-09	3,73E-10	1,11E-09	1,46E-10	4,28E-09	-1,57E-10
Toxicité humaine, effets non cancérigènes <i>CTUh / UD</i>	6,20E-08	9,14E-09	9,90E-09	2,79E-09	8,38E-08	-4,13E-09
Impacts liés à l'occupation des sols / Qualité des sols <i>Sans dimension / UD</i>	2,18E+01	5,10E+00	1,71E+01	1,32E+00	4,54E+01	-1,99E+00
Utilisation des ressources						
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières <i>MJ/UD</i>	7,16E+00	9,87E-01	5,74E+00	1,89E-01	1,41E+01	-5,25E-01
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières <i>MJ/UD</i>	1,60E+00	-1,27E+00	0,00E+00	0,00E+00	3,29E-01	-1,47E-01
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) <i>MJ/UD</i>	8,76E+00	-2,80E-01	5,74E+00	1,89E-01	1,44E+01	-6,72E-01
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières <i>MJ/UD</i>	7,65E+01	1,14E+01	9,82E+00	1,04E+01	1,08E+02	-5,45E+00
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières <i>MJ/UD</i>	2,84E+01	7,82E-01	0,00E+00	-8,22E+00	2,10E+01	-2,85E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme	1,05E+02	1,22E+01	9,82E+00	2,14E+00	1,29E+02	-8,30E+00

[SNEP] – [Profilé PVC de masse surfacique comprise entre 1,20 et 2,10 kg / m², pour fonction de décoration et d'aménagement - hors accessoires de pose] – [juin 2024]

Impacts/Flux	Etape de production	Etape de construction	Etape d'utilisation	Etape de fin de vie	Total cycle de vie	D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
matières premières) <i>MJ/UD</i>						
Utilisation de matière secondaire <i>kg/UD</i>	1,55E-01	9,30E-03	0,00E+00	0,00E+00	1,64E-01	3,92E-02
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables <i>MJ/UD</i>	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables <i>MJ/UD</i>	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation nette d'eau douce <i>m³/UD</i>	5,86E-02	4,46E-03	2,87E-02	3,02E-03	9,48E-02	-3,10E-03
Catégories de déchets						
Déchets dangereux éliminés <i>kg/UD</i>	1,92E-01	1,82E-02	3,42E-02	2,13E-02	2,66E-01	-8,49E-03
Déchets non dangereux éliminés <i>kg/UD</i>	2,30E+00	6,21E-01	2,76E-01	1,49E+00	4,69E+00	-6,24E-02
Déchets radioactifs éliminés <i>kg/UD</i>	3,07E-04	2,09E-05	7,60E-06	6,53E-06	3,42E-04	-1,19E-05
Flux sortants						
Composants destinés à la réutilisation <i>kg/UD</i>	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matériaux destinés au recyclage <i>kg/UD</i>	7,41E-02	4,59E-02	0,00E+00	1,87E-01	3,07E-01	-2,44E-02
Matériaux destinés à la récupération d'énergie <i>kg/UD</i>	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Energie Electrique fournie à l'extérieur <i>MJ/UD</i>	0,00E+00	3,31E-02	0,00E+00	4,72E-01	5,05E-01	-1,14E-02
Energie Vapeur fournie à l'extérieur <i>MJ/UD</i>	0,00E+00	3,76E-01	0,00E+00	2,92E+00	3,30E+00	-2,96E-01
Energie gaz et process fournie à l'extérieur <i>MJ/UD</i>	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

7 Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant l'étape d'utilisation

7.1 Air intérieur

COV et formaldéhyde

Les profilés en PVC rigide pour usage intérieur sont A+ selon tests réalisés pour le SNEP par Eurofins (rapport n°766647D).

A ce jour pas d'affichage et donc pas de mesures de COV obligatoires pour les produits à usage extérieur.



Résistance au développement des croissances fongiques

Se référer à la norme NF EN 13245.

Emissions radioactives

Aucun essai réalisé.

7.2 Sol et eau

Aucun essai concernant la qualité sanitaire de l'eau en contact avec les produits durant leur vie en œuvre n'a été réalisé.

7.3 Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments

7.3.1 Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment

Aucun essai concernant le confort hygrothermique n'a été réalisé.

7.3.2 Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment

Aucun essai concernant les performances acoustiques n'a été réalisé.

7.3.3 Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment

Grâce à la diversité des applications décoratives de surface, les profilés PVC de décoration et d'aménagement contribuent au confort et à l'agrément visuel à l'intérieur ou à l'extérieur du bâtiment.

7.3.4 Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment

Aucun essai d'émission d'odeur n'a été réalisé.